

Mode opératoire :
Mobiliser la Fiche Réflexe – Risque CLIM
(Evénement climatique d’ampleur anormale)

Relié à la procédure : PR/POL/QUA/CRI/05 « Mettre en œuvre le plan de Gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles »

Service émetteur :
DAC

Date de la première
émission :
21/10/2021

Nombre de pages :
1

Référence externe :

Guide d’aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalière et des situations sanitaires exceptionnelles (ex-plan blanc) - 2019

Destinataire(s):

- CODIR**
- CME**
- Encadrement**
- Cellule de crise**
- DAC**

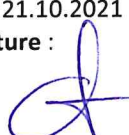

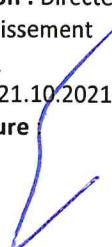
Historique des modifications :

- Création du document

Version	Date	rédacteur

Modifications :

Date	Page	A la place de	Lire

Rédacteur(s) ou Modificateur (DLG)	Vérificateur (Département AC)	Approbateur	Visa
Nom : TIRANT / GARCIA Prénom : Alexandre / Cyrielle Fonction : Animateurs QGDR Date : 21.10.2021 Signature : 	Nom : CHATELIN Prénom : Sophie Fonction : Responsable Département d’amélioration continue Date : 21.10.2021 Signature : 	Nom : PON Prénom : Dominique Fonction : Directeur d’Etablissement /	Nom : PON Prénom : Dominique Fonction : Directeur d’Etablissement Date : 21.10.2021 Signature : 

Mobiliser la Fiche Réflexe – Risque CLIM (Evénement climatique d’ampleur anormale)

I. Réponse minimale attendue pour l’établissement pour le risque CLIM

Gérer l’aval des urgences en adaptant les capacités d’hospitalisation dans les services de médecine polyvalente et de gériatrie.

Communication des capacités d’hospitalisation auprès des tutelles pour permettre la libération des urgences sur le territoire.

- La cellule de crise détermine les modalités de suivi du taux d’occupation des lits,
- Favoriser les retours à domicile et l’HAD,
- Action de communication et de quick-formation pour sensibiliser le personnel aux risques liés aux températures extrêmes (déshydratation, œdème, épuisement, syncope, hypothermie, etc...).

Informez le SAMU, l’ARS et les services d’aval des situations de tension dans l’établissement. Activer un circuit de prise en charge rapide grâce à l’ambulatorio (déprogrammation de certaines activités de soins) et augmenter les capacités d’accueil par la libération de lit.

II. Capacité de réponse de l’établissement au risque CLIM

Communication des capacités d’hospitalisation auprès des tutelles pour permettre la libération des urgences sur le territoire via la plateforme ORUMIP en temps réel.

III. Procédures et actions mises en place pour répondre au risque CLIM

Actions de communication et de quick-formation pour sensibiliser le personnel aux risques liés aux températures extrêmes (déshydratation, œdème, épuisement, syncope, hypothermie, etc...).